

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 37

Télécopie :
20 30 06

Courriel :

affaire suivie par :

N°2016-16677/DENV

Nouméa, le 2.1 JUIL, 2016

Le Président,

à

Monsieur Philippe Germain
Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
Artillerie, 8 route des Artifices
BP M2 - 98849 Nouméa cedex

Objet : Demande de réalisation d'étude de consommation des produits issus de la mer
Pièce jointe : - rapport de l'étude de l'état environnemental autour de l'ISD de Gadji
- relevé de conclusions du CLIC de l'ISD de Gadji du 20 mai 2016

Monsieur le président,

Suite aux inquiétudes exprimées par les populations avoisinant l'ISD de Gadji, j'ai réuni le comité local d'information et de concertation (CLIC) le 24 juillet 2015, le 7 octobre 2015 et le 20 mai 2016 afin d'examiner ces préoccupations et d'y apporter des réponses appropriées.

Une étude, dont vous trouverez un exemplaire joint au présent courrier a été réalisée dans cet objectif. Elle porte sur la qualité des eaux de surface et des sédiments, sur l'évolution des mangroves ainsi que sur la bioaccumulation de certains métaux dans les chairs de crabes et de grisettes dans les zones environnantes de l'ISD.

Lors de la restitution de cette étude devant le comité local d'information et de concertation, le 20 mai dernier, il a unanimement été observé que le manque de connaissances sur les habitudes locales de consommation des produits de la mer, que ce soit dans la zone d'étude ou sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie, empêchait de correctement cerner les risques chroniques d'absorption de substances toxiques, et notamment de métaux lourds. Il est donc apparu à tous les participants nécessaire que, à l'instar de ce qui se pratique ailleurs, une étude spécifique des habitudes de consommation alimentaire des habitants du Grand Nouméa soit réalisée.

Ce sujet relevant des compétences de la Nouvelle-Calédonie, je souhaite donc porter cette demande à votre connaissance.

La direction de l'environnement de la province Sud se tient à votre disposition pour toutes explications complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

Philippe MICHEL